



MALI
CLUSTER SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
Renforcer la réponse humanitaire



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Retraite annuelle du Cluster Sécurité Alimentaire

Rapport



Photo 1 : Présidium à l'ouverture de l'atelier. Crédit photo@WVI/Daga Dabou

Co-financé par ACF-Espagne et World Vision International

Juin 2026

Table des matières

Résumé exécutif	2
1. Contexte et Justification	3
2. Objectifs.....	3
3. Résultats attendus.....	3
4. Démarche méthodologique	3
5. Durée, lieu et profil des participants.....	3
6. Déroulement	4
6.1. Ouverture	4
6.2. Thématiques abordées.....	5
6.3. Conclusion	6
6.4. Recommandations clés.....	6
6.5. Clôture	7
Annexes	8
Annexe 1 : Présentation planification 2026 et de l'État de la réponse au 2 ^e trimestre 2026	8
Annexe 2 : Gestion de l'information	10
Annexe 3 : Coordination, défis, perspectives RRM	10
Annexe 4 : Humanitarian reset et mise en œuvre de la localisation	11
Annexe 5 : Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels (PSEA)	12
Annexe 6 : Environnement - Biodiversité.....	13
Annexe 7 : Registre Social Unifier	15
Annexe 8 : Redevabilité envers les populations affectées.....	16
Annexe 9 : Audit interne sur l'égalité des sexes à la FAO Mali	18
Annexe 10 : Protection transversale	18
Annexe 11 : La centralité de la protection	18
Annexe 12 : Opportunités de financements	19
Annexe 13 : Multisectorialité et accès physique :.....	19
Annexe 14 : Données en situations d'urgence (Data in Emergencies-DIEM).....	20
Annexe 15 : Plan d'évaluation sectorielle en sécurité alimentaire	20
Annexe 16 : Agenda de la retraite.....	21
Annexe 17 : Liste des structures participantes	22
Annexe 18 : Analyse des performances du cluster	23

Résumé exécutif

Les 2 et 3 juin 2026, le Cluster Sécurité Alimentaire (CSA) du Mali a organisé sa retraite annuelle dans les locaux de World Vision International à Bamako, réunissant 65 participants issus des ONG nationales et internationales, des agences des Nations Unies, des services de l'État, des partenaires techniques et financiers ainsi que des structures humanitaires connexes.

Cette rencontre avait pour objectif principal de renforcer la cohésion et la coordination entre les acteurs du secteur de la sécurité alimentaire à travers le partage d'expériences, de bonnes pratiques et d'orientations stratégiques. Plus spécifiquement, elle visait à faire le point sur la réponse sectorielle en cours, clarifier les mécanismes de gestion et de partage de l'information, identifier les insuffisances de couverture, explorer les opportunités de financement, améliorer les performances de la coordination et renforcer l'intégration des thématiques transversales dans les interventions.

Les travaux ont combiné des présentations techniques, des débats en plénière et des travaux de groupe. Les participants ont examiné plusieurs thématiques majeures, notamment l'état de la réponse sectorielle, la gestion de l'information, la coordination des interventions d'urgence, les opportunités de financement, la multisectorialité, l'accès humanitaire, la localisation de l'aide, les évaluations des besoins, le Registre Social Unifié ainsi que plusieurs thèmes transversaux liés à la protection, au genre, à la redevabilité, à l'environnement et à la prévention des abus et exploitations sexuelles.

Les discussions ont mis en évidence un contexte marqué par une forte pression sur les ressources alors que plus de 1,5 million de personnes demeurent en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Face à cette situation, les participants ont formulé plusieurs recommandations prioritaires : intensifier la mobilisation des ressources pour combler les déficits de réponse, renforcer le partage d'informations entre partenaires, améliorer la coordination opérationnelle afin d'éviter les duplications, étendre l'utilisation du Registre Social Unifié, prendre en compte les résultats de l'auto-évaluation de la coordination et renforcer les liens entre les approches de résilience et le processus de « Humanitarian Reset ».

La retraite a permis de dresser un bilan des avancées réalisées, d'identifier les principaux défis opérationnels et de dégager des pistes d'amélioration pour une réponse humanitaire plus efficace, coordonnée et durable. Les participants ont particulièrement apprécié la qualité des échanges et la pertinence des thématiques transversales, dont l'approfondissement a été recommandé lors des prochaines éditions.

1. Contexte et Justification

Le Cluster Sécurité Alimentaire au Mali est une plateforme collaborative réunissant des ONGs nationales et internationales, des donateurs, des services techniques de l'État et des agences des Nations Unies. Son but fondamental est d'assurer une réponse plus cohérente et plus efficace en mobilisant les organisations partenaires pour répondre de manière complémentaire aux besoins humanitaires en matière de sécurité alimentaire et de résilience. Au début de chaque année, les membres du cluster se réunissent pour tirer des leçons de l'année écoulée et envisager des approches de solution afin de relever les défis de la nouvelle année sur la base de planification humanitaire. Les suggestions/propositions pertinentes des membres aident la coordination à réajuster son plan de travail tout en renforçant sa collaboration avec tous les acteurs du secteur. La retraite annuelle du cluster est le cadre idéal qui offre l'opportunité aux membres du cluster d'approfondir les discussions sur des thématique d'intérêt. En 2026, la retraite a été différée afin de prendre en compte non seulement la planification du gouvernement, mais aussi celle des humanitaires.

2. Objectifs

L'objectif fondamental de la retraite était de renforcer la cohésion entre les intervenants dans le secteur sécurité alimentaire par le partage des expériences, des bonnes pratiques, des préoccupations et des orientations stratégiques.

De façon plus spécifique, il s'est agi :

- de mettre à jour les partenaires sur la cartographie consolidée des réponses sectorielles ;
- de clarifier les principes de gestion et de partage d'information entre les différents acteurs ;
- de discuter des gaps de réponse qui persistent ;
- d'identifier des perspectives pour mobiliser des ressources additionnelles et améliorer la qualité de la réponse ;
- de recueillir des suggestions pour améliorer les performances de la coordination ;
- de partager les modalités de coordination régionale et d'intégration des thématiques transversales dans les projets.

3. Résultats attendus

A la fin de l'atelier :

- la cartographie consolidée des réponses sectorielles est connue ;
- les principes de gestion et de partage d'information entre les différents acteurs sont clarifiés ;
- les gaps de réponse sont discutés ;
- les perspectives de mobilisation des ressources additionnelles sont ébauchées ;
- les membres suggèrent des mesures pour améliorer les performances de la coordination ;
- les défis de coordination régionale et d'intégration des thématiques transversales dans les projets sont discutés.

4. Démarche méthodologique

Une approche méthodologique a permis de combiner :

- Exposés en plénière suivi de débats critiques ;
- Travaux en groupe suivis de restitutions en plénière.

5. Durée, lieu et profil des participants

Du 02 au 3 juin 2026, dans la salle de réunion du Bureau de coordination de zone de World Vision International à Bamako, 65 membres du cluster ont partagé des connaissances et des expériences avec un appui de la coordination humanitaire et des clusters connexes.

6. Déroulement

6.1. Ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions.

Le Directeur National de World Vision Mali: Le Directeur National a exprimé un réel plaisir et un honneur d'accueillir dans les locaux de World Vision Mali, à Badalabougou, la retraite annuelle du cluster sécurité alimentaire. Elle s'inscrit dans une tradition consistant à réunir l'ensemble des acteurs afin de tirer les leçons de l'année écoulée, analyser les défis et construire ensemble les réponses de demain. En tant que plateforme collaborative regroupant ONG, agences des Nations Unies, partenaires techniques et financiers, ainsi que les services de l'État, le Cluster Sécurité Alimentaire joue un rôle fondamental pour la réduction de la faim au Mali. Il permet d'assurer une réponse humanitaire plus cohérente, plus efficace et mieux coordonnée face aux besoins croissants des populations dans un contexte marqué par des crises sécuritaires, climatiques et économiques. Il a rappelé les principes clés de World Vision Mali matérialisés à travers la Campagne ASSEZ :

- La résilience des communautés, pour faire face et se relever des chocs,
- La collaboration multi-acteurs, indispensable pour maximiser l'impact,
- La redevabilité envers les populations que nous servons.

En 2025, World Vision Mali a pu apporter une assistance alimentaire à 355 000 personnes et renforcer les moyens d'existence de 51 000 personnes. Pour le Directeur National, il est impératif que les réponses sectorielles contribuent davantage aux solutions durables et transformatrices que d'être réactives. World Vision Mali réaffirme son engagement à contribuer activement au renforcement du leadership du Cluster Sécurité Alimentaire. Le Directeur National a formulé le vœu que cette retraite soit un espace de dialogue franc, un cadre de réflexion stratégique, et une opportunité de décisions concrètes pour améliorer l'impact de la réponse sectorielle.

Le Coordinateur du Cluster Sécurité Alimentaire : Après avoir remercié World Vision qui a accepté d'héberger la retraite, le coordonnateur a rendu hommage au Commissariat à la sécurité alimentaire qui facilite la collaboration avec toutes les structures étatiques ainsi que les agences leads du cluster qui lui apportent tout leur soutien pour le succès de sa mission. Il a rappelé que la retraite est une suite logique de l'atelier de planification conjointe qui avait eu lieu avec le gouvernement et permet de poursuivre le plaidoyer afin de combler les gabs de réponse. Il a exprimé sa reconnaissance aux partenaires membres du cluster qui démontrent leur engagement dans la recherche de solutions efficaces pour réduire l'insécurité alimentaire au Mali. Selon lui, l'atelier répond à un triple enjeu :

- a) être une réponse à la contraction des financements,
- b) démontrer l'efficacité de la réponse face à des besoins de plus en plus croissants,
- c) suivre le chemin tracé par le gouvernement qui assure un lead rôle sectoriel avec l'exécution du Plan National de Réponse (PNR).

Le coordonnateur a rappelé les quatre objectifs spécifiques de la retraite, précisé la méthode de travail à respecter avant de formuler ses attentes vis-à-vis des participants :

*des échanges fructueux,

*des remarques constructives,

*des recommandations réalistes et ciblées.

Il a enfin félicité ACF et WVI pour avoir financé en totalité la retraite annuelle du cluster.

Le représentant du Commissariat à la Sécurité Alimentaire : Le responsable de la section suivi et évaluation du Commissariat à la Sécurité Alimentaire a estimé que cette retraite permet de tirer les leçons des activités de 2025 et de projeter vers l'avenir. Le gouvernement a estimé à plus de 1,5 millions de personnes en insécurité alimentaire aigue. Après l'atelier de planification conjointe de la réponse sectorielle, il est nécessaire de planifier des interventions coordonnées pour combler les gaps qui persistent. Les travaux ont été officiellement ouverts par le représentant du Ministre-Commissaire à la Sécurité Alimentaire tout en insistant sur des recommandations pertinentes attendues.

À l'issue de la cérémonie d'ouverture, un présidium a été mis en place pour assurer la conduite des travaux et il était présidé par Commissariat à la Sécurité Alimentaire. WHH, CICR et ACAD-Mali et Tonus ont assuré le rapportage pendant les deux jours. Après la mise en place du présidium, les travaux de l'atelier se sont poursuivis avec une alternance de présentations et de débats conformément au programme préétabli et validé par les participants.



Photo 2 : Participants durant une session plénière. Credit@WVI/Daga Dabou

6.2. Thématiques abordées

Les présentations ont abordé les thématiques suivantes (Plus de détails en annexes) :

- État de la réponse sectorielle (Jan-avril 2026) (Cluster SA)
- Système de gestion de l'information et rapportage (Cluster SA)
- Coordination RRM (REACH)

- Niveau/Opportunités de financement sectoriel (OCHA)
- Multisectorialité (ACF)
- Accès physique (OCHA)
- DIEM (FAO)
- Humanitarian Reset (OCHA)
- État de la localisation au Mali (PONAH)
- Interprétation des résultats du CCPM (Participants)
- Coordination nationale et régionale (Cluster SA)
- État des points focaux thématiques (Cluster SA)
- Évaluation des besoins sectoriels (AVASAN)
- Registre Social Unifié (RSU) (DNPSES)

Thématiques transversales :

- *Prévention des abus et exploitation sexuelle (PSEA) (OCHA)
- *Environnement et biodiversité (PAM)
- *Redevabilité envers les populations affectées (AAP) (OCHA/AMSOD)
- *Évaluation du Genre au sein de la FAO (FAO)
- *Protection transversale (GenCap)
- *Centralité de la protection (OCHA)

6.3. Conclusion

La retraite a permis aux participants d'examiner les progrès réalisés par le Cluster Sécurité Alimentaire, d'identifier les principaux défis opérationnels et de réfléchir aux perspectives d'amélioration de la coordination et de la réponse humanitaire. Il est important de noter que les thèmes transversaux traités ont été d'un intérêt capital pour les participants et ont servi pour beaucoup un cas de formation magistrale qui améliorera leurs interventions. L'atmosphère maillée de convivialité, la qualité de l'organisation, la qualité des présentations, l'engouement des participants ont été d'une appréciation très satisfaisante. Au regard de l'importance de la qualité des thématiques transversales, il a été recommandé d'accorder plus de temps à chaque thème pour les prochaines retraites.

6.4. Recommandations clés

A l'issue des sessions de discussions, des recommandations clés ont été formulées :

La coordination du cluster est appelée à :

- *mobiliser des ressources et des partenaires pour combler les gaps de réponses ;
- *tenir compte de l'auto-évaluation pour améliorer ses performances ;
- *œuvrer pour associer l'Humanitarian Reset au renforcement de la résilience ;
- *designer un point focal PSEA qui représente le cluster aux réunions du réseau PSEA.

Les acteurs sectoriels sont est appelés à :

- *soutenir la mise en place et l'extension du Registre Social Unifié ;
- *améliorer le partage d'informations avec la coordination pour faciliter le plaidoyer ;
- *renforcer la coordination opérationnelle entre eux pour limiter les duplications ;
- *intégrer systématiquement dans les programmes et les indicateurs de suivi : la PSEA, la protection transversale, la redevabilité, l'environnement, le Genre et la localisation.



Photo 3 : Participants lors de la cérémonie d'ouverture. Credit@WVI/Daga Dabou

6.5. Clôture

La cérémonie de clôture a enregistré les mêmes intervenants qu'à l'ouverture : Directeur national de World Vision ; Représentant du Commissariat à la Sécurité Alimentaire ; Coordinateur du Cluster Sécurité Alimentaire. Chacun à son tour, comme mots de fin, n'a pas manqué de remercier d'abord l'État malien via le Commissaire à la Sécurité Alimentaire, World Vision qui a assuré la logistique et accueilli les participants dans ses locaux, ACF qui a assuré la restauration de haut standing, et surtout le Coordinateur du Cluster Sécurité Alimentaire et son équipe, qui ont travaillé inlassablement pour l'organisation de cet atelier. Quelques participants ont pu exprimer leurs sentiments de satisfaction et formuler des vœux sur les points d'amélioration.

Annexes

Jour 1

Annexe 1 : Présentation planification 2026 et de l'État de la réponse au 2^e trimestre 2026

La planification se fait à deux niveaux notamment la planification des humanitaires et la planification du gouvernement. La session a porté sur l'analyse de l'état de la planification et du niveau actuel de la réponse sectorielle, l'identification des gaps, des duplications ainsi que des pistes de solutions.

Planification HRNP 2026 :

- Sur les 25 M de population du Mali, 2,03M sont dans le besoin d'assistance humanitaire en 2026
- Le rapport du Cadre Harmonisé de novembre 2025 prévoit que 1,5M ont besoin d'assistance alimentaire au Mali.
- Le Cluster Sécurité Alimentaire cible 1,2 M de personnes pour cette année 2026
- Pour atteindre ces objectifs, le cluster projette un budget de 158,9 millions USD

Planification Conjointe 2026 :

Pour assurer une meilleure coordination de la mise en œuvre des projets d'assistance alimentaire, le cluster et ses partenaires organisent chaque année un atelier de planification conjointe au niveau national et régional et cela concerne les volets Assistance Alimentaire et Appui aux moyens d'Existence.

Planification Assistance Alimentaire :

- Assistance Alimentaire saisonnière en période de soudure : 1 933 403 de bénéficiaires ciblés par le CSA et les acteurs humanitaires
- Assistance Alimentaire saisonnière en période hors soudure : 29 590 personnes ciblées
- RRM Assistance Alimentaire d'urgence des déplacés internes : 164 208 personnes ciblées

Planification Appui aux moyens d'Existence :

- Fournir un accès à une production alimentaire essentielle, urgente et vitale : 194 599 personnes seront touchées par cette activité en 2026
- Assurer l'accès à une alimentation nutritive, notamment pour les femmes et les enfants vulnérables, grâce à notre propre production : le cluster et ses partenaires ciblent 52 437 bénéficiaires à atteindre d'ici la fin de l'année
- Fournir un accès à l'alimentation et à un revenu par le biais d'emplois temporaires aux personnes vulnérables touchées par des crises et en situation d'insécurité alimentaire : pour atteindre cet objectif, 339 747 personnes ont été ciblées qui seront touchées par cette assistance

État de la réponse au 2e trimestre 2026 :

Pendant le 1^{er} semestre, 15 organisations ont apporté une assistance alimentaire et 8 en appui aux moyens d'existence

Réalisations Assistance alimentaire :

16 régions couvertes ; 58 cercles couverts ; 15 acteurs impliqués

- RRM assistance alimentaire d'urgence des PDI : 128 461 personnes atteintes
- Assistance Alimentaire saisonnière (hors soudure) : 38 162 cibles touchées
- Assistance Alimentaire saisonnière (soudure) : 816 bénéficiaires

Réalisations Assistance alimentaire :

Pour assister les bénéficiaires ci-dessus, les acteurs humanitaires ont utilisé les modalités suivantes, soit un taux de Réalisation de 11,2% et le Gap est de 88,2%

- Espèce/Cash : 3076 personnes
- En Nature/Inkind: 45026 personnes
- Bon d'achat/Coupons : 118987 personnes
- Prestation de services/support : 350 personnes

Réalisations Appui aux moyens d'Existence :

Réalisation 0,2% et Gap : 99,8%

- Construction de digue : 7743
- Formation, sensibilisation et accompagnement technique : 3093
- Fourniture de kits agricoles : 1500
- Appui au maraichage : 1292
- Banques de céréales : 1223
- Conservation des eaux et sols/ défense et restauration des sols : 674
- Surcreusement marre, lit du fleuve : 387
- Appui au déstockage d'urgence : 500
- Aménagements pastoraux : 206
- Appuis aux AGR agricoles : 64
- Appui a la pisciculture : 30

Principales préoccupations évoquées :

- Le faible taux de réalisation des activités ;
- L'insuffisance de la remontée des données terrain vers le Cluster ;

- Les retards dans l'obtention des Avis de Non-Objection (ANO) pour certains projets, affectant leur démarrage.

Annexe 2 : Gestion de l'information

Objectifs

- Centralisation des données fiables : Collecte et centralisation de données harmonisées et mises à jour sur interventions et besoins humanitaires.
- Prise de décision basée sur des preuves : Soutien à la décision avec des analyses claires et des informations adaptées aux coordinateurs et partenaires.
- Renforcement de la coordination : Plateforme commune de partage d'information favorisant la complémentarité des interventions humanitaires.
- Suivi, rapportage et plaidoyer : Amélioration du suivi des activités et mobilisation des ressources via le rapportage et plaidoyer documenté.

Fonctions principales du Système de Gestion de l'Information :

Le système fonctionne en 4 étapes clés qui sont les suivantes Collecte des données, Analyse et traitement, Partage et diffusion, Production de rapports

Sources et mécanismes de collecte des données :

Diverses sources et mécanismes de collecte des données sont utilisés par le cluster :

- Sources diversifiées des données : les ONG Internationales et Nationales, les agences des Nations Unies et les services techniques de l'État.
- Outils numériques de collecte : Matrices 5W; 3W; 4W; Kobo Toolbox et ODK; Microsoft form pour une saisie efficace et harmonisée.
- Vérification et validation des données : Des mécanismes intégrés permettent de vérifier et valider les données afin de garantir leur cohérence et réduire les erreurs.
- Coordination et harmonisation : Une coordination étroite est nécessaire pour harmoniser les indicateurs et les calendriers de rapportage entre les acteurs.

Annexe 3 : Coordination, défis, perspectives RRM

La présentation sur le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) a permis de faire le point sur les interventions réalisées.

Principaux résultats

- 22 alertes validées sur 23 ;
- 3 942 ménages assistés, soit 22 984 personnes ;
- Les régions les plus touchées sont Bandiagara, Tombouctou et Mopti.

Couverture des alertes

- 9 alertes traitées ;
- Taux de couverture : 41 % ;
- 2 548 ménages assistés, soit 14 124 personnes ;
- 13 alertes non couvertes.

Secteurs couverts

- Assistance alimentaire : 90 %
- Biens Non Alimentaires (BNA) : 100 %
- Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) : 45 %
- Abris : 0 %
- Protection : 6 %
- Santé : 38 %
- Nutrition : 100 %

Principaux bailleurs

- Financement multi-bailleurs ; ECHO ; NMFA ; UNFPA ; Islamic Relief UK.

Les mois de février et mars ont enregistré le plus grand volume d'assistance.

Échanges et recommandations

Les discussions ont essentiellement porté sur :

- Les raisons expliquant les 13 alertes non couvertes ;
- Les acteurs ayant contribué à la réponse, notamment dans la région de Mopti.

Recommandation

Les participants ont recommandé de réfléchir à des approches et outils innovants permettant d'améliorer la couverture des alertes dans le contexte actuel.

Annexe 4 : Humanitarian reset et mise en œuvre de la localisation

Cette session a présenté le concept de « Humanitarian Reset », développé à la suite de la réduction des financements humanitaires mondiaux, avec pour objectif de promouvoir un système humanitaire plus efficace, plus efficient et mieux adapté aux défis futurs.

Les quatre piliers du Humanitarian Reset :

- Définir (Define) ; Délivrer (Deliver) ; Déléguer (Delegate) ; Défendre (Defend)

Simplification du système de coordination

Les principales orientations présentées sont :

- Réduction à sept clusters au niveau national ;
- Fusion des mécanismes de coordination régionaux en fonction des besoins et des capacités opérationnelles ;
- Renforcement de la coordination communautaire basée sur les besoins et les capacités disponibles ;
- Promotion du partage des responsabilités entre acteurs.

Prochaines étapes

- Mise en place d'une task force chargée d'élaborer une feuille de route pour l'opérationnalisation du Humanitarian Reset ;
- Organisation d'une retraite de l'Équipe Humanitaire Pays (EHP) ;
- Consultations avec les partenaires humanitaires ;
- Poursuite du processus d'opérationnalisation.

Commentaires des participants

Les participants ont notamment recommandé :

- De renforcer les liens entre le Humanitarian Reset et les approches de développement en vue de soutenir les interventions de résilience ;
- De clarifier davantage le rôle du Triple Nexus (Humanitaire-Développement-Paix) dans la mise en œuvre du Humanitarian Reset.

Conclusion de la journée

La première journée de la retraite a permis aux participants d'examiner les progrès réalisés par le Cluster Sécurité Alimentaire, d'identifier les principaux défis opérationnels et de réfléchir aux perspectives d'amélioration de la coordination et de la réponse humanitaire. Les échanges ont également permis d'approfondir la réflexion sur les évolutions du système humanitaire à travers le Humanitarian Reset et les enjeux liés à la localisation de l'aide.

Jour 2

Après les salutations d'usage, les travaux du jour 2 ont commencé par la mise en place du présidium du jour afin d'assurer la conduite des travaux, sous la présidence du Commissariat à la Sécurité Alimentaire, avec l'appui de Tonus et de ACAD-MALI en qualité de rapporteurs de la journée. Les travaux ont essentiellement porté sur les présentations des thématiques transversales, suivies de discussions, partages d'expériences et de recommandations formulées par les participants.

Annexe 5 : Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels (PSEA)

L'experte en PSEA du système des NU au Mali évoqué l'importance de l'intégration de PSEA dans les programmes. Cette présentation a fait ressortir les points saillants suivants :

PEAS et programme sûr :

- Un programme qui n'exacerbe pas les risques d'EAS.
- Stratégies d'atténuation des risques pour accroître la sécurité, la dignité et l'accès à l'assistance.
- Tout le personnel du programme y compris les partenaires, collaborateurs et même les relais communautaires doivent être formés ou briefés avant d'intégrer le programme. Ils signent le code de conduite et s'y conforme.
- Il faut que la communauté connaisse ses droits à l'assistance ainsi que les mécanismes de signalement. Chaque acteur humanitaire doit communiquer de façon transparente sur son mécanisme de signalement : le point focal, le numéro ou autres voies de communication.

- Il faut une consultation avec les bénéficiaires pour savoir la méthode qui leur convient, la méthode la plus appropriée pour dénoncer les abus.

Directives du RC/HC sur la budgétisation de la PEAS

Au regard de la position du Mali, 12^e dans le classement des Pays à haut risque d'exploitation sexuelle dans le monde, il est important d'avoir des indicateurs/activités minimum budgétisées pour chaque programme/projet. Il peut s'agir :

- Nombre et pourcentage du personnel impliqué dans la mise en œuvre d'un projet formé sur la PEAS.
- Pourcentage ou le nombre des membres de la communauté par rapport à la cible du programme qui a été sensibilisé sur les principes clés interdisant l'EAS et les mécanismes de signalement.
- Nombre de mécanismes de signalement mis en place et communiqués aux bénéficiaires
- Nombre et pourcentage de victimes d'EAS référées vers des services de prise en charge

Pour les participants, au-delà des indicateurs sur le nombre de plaintes reçues, il est important d'inclure la qualité des plaintes et la qualité de traitement.

Recommandations

- Désigner un point focal PSEA qui représente le cluster aux réunions régulières du réseau PSEA
- Renforcer la PSEA dans des évaluations des risques conduites par le cluster/révision des outils
- Renforcer l'atténuation des risques dans les programmes en application de la directive du coordinateur résident sur des indicateurs minimum.

Les interventions des uns et des autres viennent renforcer l'importance du PSEA évoquée par le présentateur, mais également elles révèlent que la majorité des programmes prennent avec beaucoup de sérieux la PSEA.

Annexe 6 : Environnement - Biodiversité

Il faut noter que la sécurité alimentaire ne se limite pas aux seules activités de production agricole. Elle implique fortement la santé des sols, l'utilisation responsable de l'eau, le climat et la biodiversité, donc globalement la santé de l'environnement.

Les points à retenir dans la présentation sont :

Les ressources naturelles

- Sous l'effet de l'érosion, de la surexploitation et des mauvaises pratiques agricoles, les ressources naturelles essentielles aux systèmes alimentaires se dégradent.
- Le phénomène de la désertification combiné à la pression démographique et aux déplacements de population accentue la compétition pour l'accès à la terre et à l'eau, générant des tensions entre les communautés utilisateurs directes de ces ressources.
- La dégradation des ressources naturelles entraîne une baisse des rendements agricoles, une détérioration des ressources pastorales et une réduction des revenus des ménages, aggravant ainsi la vulnérabilité des communautés.

Changement climatique

La variabilité accrue des pluies qui rend l'installation hivernale précoce ou tardive perturbant le calendrier agricole, les sécheresses, les inondations ponctuelles et destructrices, la hausse de

température pour un système de production encore dépendant des pluies sont des facteurs liés au changement climatique.

Conséquence

- Perturbation du calendrier agricole
- Les récoltes incertaines et insuffisantes
- Le bétail souffre de stress thermique et de manque d'eau
- L'accès à l'eau de plus en plus difficile surtout en milieu rural affectant les moyens d'existence des ménages

Biodiversité

Elle joue un rôle essentiel et extrêmement important : la santé et la fertilité des sols, la pollinisation et la résistance des cultures.

Il faut noter qu'au Mali cette biodiversité est fortement menacée par la déforestation, la surexploitation et les pratiques agricoles intensives. Cela génère comme conséquence la fragilisation des systèmes agricoles moins résilients face aux chocs.

Interactions (négatives)

- La dégradation des sols et le changement climatique entraînent une baisse importante de production.
- La perte de biodiversité réduit la capacité d'adaptation des ménages.
- La pression sur les ressources entraîne des conflits qui provoquent souvent des déplacements des communautés.
- Ainsi donc un système de crise interconnecté s'installe.

Solutions

Pour éviter d'agir négativement sur l'environnement, il faut donc :

- Intégrer systématiquement l'environnement dans nos programmes,
- Restaurer les ressources naturelles,
- Assurer la durabilité avec l'approche communautaire pour toute activité,
- Tenir compte des déplacés internes, qui augmentent la pression sur les ressources naturelles,
- Travailler dans une logique Nexus : humanitaire, développement et paix.

Messages clés

- La sécurité alimentaire dépend directement de l'environnement,
- Le changement climatique amplifie les risques existants,
- La biodiversité est essentielle pour la résilience,
- Adopter des solutions intégrées et durables,
- Le rôle du cluster est clé pour orienter ces approches.

Questions

Après ces deux présentations riches d'informations, une fenêtre a été ouverte pour les questions, contributions et commentaires des participants. Il est important de noter que la qualité et la clarté des présentations ont été saluées par l'ensemble des participants. Il a été souligné qu'au niveau de la Croix-Rouge malienne, la PSEA est intégrée systématiquement dans les programmes. Une responsable nationale s'occupe de cet aspect et de la question du genre. Elle dispose de différents niveaux de

recueil de plaintes, ce qui donne plus de transparence et d'indépendance aux mécanismes mis en place.

La CRM a partagé l'importance de l'implication de l'environnement au sein de son institution qui a amené à la création du département sécurité alimentaire et environnement.

Pour les questions d'abus, il a été recommandé que pour une intégration efficace du PSEA dans les programmes, il faut plus qu'une simple intégration des indicateurs ; mais que les partenaires soumettent leur approche d'intervention pour déceler dès le début du projet d'éventuels futurs problèmes en se posant des questions comme : Est-ce que l'approche proposée favorise-t-elle des abus ? Si oui, qu'est-ce qu'il faut faire ?

Comme expérience partagée, lors d'une séance de sensibilisation à la mise en place de PSEA, un maire à Mopti a attiré l'attention sur le fait que, souvent, c'est la population qui séduit les travailleurs des ONG. Cependant, il a été bien clarifié qu'un humanitaire, étant considéré comme détenteur du pouvoir, ne peut en aucune manière prétexter qu'il a été séduit, et qu'aucune tolérance ne devrait être faite en cas de violation.

La partie la plus importante du PSEA est le signalement. Ce mécanisme peut être mis en place par tous les acteurs.

Il a été mentionné que les actions de l'homme de façon globale affectent l'environnement, mais également qu'il faut veiller aux activités des programmes qui pourraient contribuer à la dégradation de l'environnement. La recommandation à ce niveau est de favoriser les activités respectueuses de l'environnement ; favoriser les AGR à travers l'accès à l'eau pour le maraîchage afin de réduire les coupes de bois.

Annexe 7 : Registre Social Unifier

La Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Économie Solidaire (DNPSES) a été effectué un plaidoyer en faveur du Registre Social Unifié (RSU). La DNPSES a salué le Cluster Sécurité Alimentaire pour l'occasion qu'il lui offre lors de cette retraite annuelle.

Institué par le Décret N°2022-0276/PT-RM du 09 mai 2022, le RSU facilite le ciblage à moindre coût pour les programmes, aide à suivre les actions et réponses des humanitaires sur le terrain. Il est un système d'informations et de gestion de données des ménages et/ou vulnérables potentiellement éligibles aux différents programmes de protection sociale (contributif et non contributif) et/ou de réduction de la pauvreté à partir de variables socioéconomiques et d'identifiant unique.

Les grandes fonctions du RSU

- Collecte de données
- Ciblage avec combinaison de plusieurs méthodes
- Vitrine (portail d'information de la protection sociale)
- Protection des données personnelles
- Cartographie des interventions
- Statistique

Rôle et responsabilités des acteurs du RSU

Chaque acteur et partie prenante doit jouer son rôle et sa responsabilité pour la mise en œuvre et le fonctionnement de RSU. Il s'agit notamment de l'État, des collectivités territoriales, des ménages, des PTF et ONG.

Pourquoi appuyer le RSU ?

- Renforcer le leadership de l'état
- Améliorer la visibilité et la lisibilité des interventions
- Disposer d'un outil de ciblage et de coordination efficace
- Garantir une réactivité face aux chocs pour les mécanismes de protection sociale

Données de couverture en avril 2025

Jusqu'à la date d'avril 2025, 1 533 000 ont été enregistrés dont 54% en milieu rural et 46% en milieu urbain.

Questions et commentaires

- Est-ce que le registre est accessible aux acteurs ?
- Comment harmoniser les interventions au niveau du ciblage ?
- Où en sommes-nous aujourd'hui par rapport à l'extension du RSU ?
- Comment RSU et APDP travaillent-ils ?

Recommandation :

- Un appel est lancé auprès de tous les partenaires à soutenir la mise en place du RSU et son extension

Annexe 8 : Redevabilité envers les populations affectées

Enjeux

Levier stratégique pour le Cluster Sécurité Alimentaire au Mali, la redevabilité envers les populations affectées (AAP) est très importante. Sans redevabilité il n'y a pas d'intervention d'assistance alimentaire. Le Mali est caractérisé par les crises sécuritaires, les déplacements, les chocs climatiques et l'insécurité alimentaire. Et la redevabilité envers les populations affectées garantit :

- Ciblage des bénéficiaires
- Accès à l'information
- Transparence des critères de sélection
- Qualité et adéquation de l'assistance
- Gestion des plaintes et des feedbacks

Pourquoi une approche collective ?

Elle permet de mutualiser les efforts, d'harmoniser les pratiques et de produire une intelligence communautaire utile à l'ensemble de la réponse humanitaire.

Vision Stratégique

Elle vise à construire un système humanitaire dans lequel les populations affectées participent activement aux décisions, influencent les priorités de la réponse et disposent de mécanismes sûrs et accessibles pour exprimer leurs besoins, préoccupations et attentes. L'objectif global est de renforcer la qualité, la pertinence, l'efficacité et la redevabilité de la réponse humanitaire à travers une approche coordonnée et collective.

Cadre stratégique de la redevabilité collective

Le cadre stratégique de la redevabilité collective est composé de 5 piliers :

- Engagement collectif dans la préparation
- Évaluation, analyse des besoins et planification inclusive
- Ressources et financements
- Mise en œuvre et suivi participatif
- Revue et évaluation

Lien avec le Cluster Sécurité Alimentaire

La sécurité alimentaire est l'un des secteurs où les attentes communautaires sont les plus fortes. De ce fait, les mécanismes AAP permettent d'améliorer le ciblage et de réduire les tensions communautaires dans les approches et méthodes de mise en œuvre des programmes.

Contributions attendues du Cluster

- Former les partenaires sur l'AAP
- Partager les données communautaires
- Intégrer systématiquement des lignes budgétaires
- Renforcer la participation des communautés dans les programmes
- Contribuer au suivi des indicateurs

Activités prioritaires

- Harmonisation des mécanismes de feedback
- Renforcement des capacités des partenaires
- Intégration des données communautaires dans les analyses IPC et évaluation
- Consultations régulières des communautés
- Gestion coordonnée des rumeurs
- Diffusion d'informations adaptées aux communautés

Indicateurs clés

- Pourcentage de projets disposant d'un mécanisme de feedback
- Nombre de feedbacks collectés et analysés
- Taux de résolution des plaintes
- Pourcentage de décisions programmatiques modifiées suite aux feedbacks
- Pourcentage de communautés informées des critères de ciblage
- Taux de satisfaction des bénéficiaires

Conclusion

La redevabilité collective représente une opportunité majeure pour améliorer la qualité des interventions de sécurité alimentaire au Mali et la confiance entre les communautés.

Une réponse humanitaire est réellement efficace lorsque les communautés peuvent influencer les décisions qui affectent leur vie et constater que leur voix est prise en compte. Et le Cluster de Sécurité Alimentaire a un rôle déterminant à jouer dans cette dynamique nationale.

Commentaires

Le caractère bidirectionnel réduit l'efficacité de la redevabilité ; elle doit être multidirectionnelle.

Le nombre de feedbacks ne semble pas être un bon indicateur. La qualité du feedback est plus importante que le nombre.

Il faut aussi une redevabilité à la fin du programme qui intéresserait plus le bailleur.

Annexe 9 : Audit interne sur l'égalité des sexes à la FAO Mali

En vue de faire le point sur les inégalités entre hommes et femmes sur les projets de la FAO au Mali, un audit sur la question a été initié. Il a révélé que la majorité des projets de la FAO n'étaient pas en conformité avec les standards de la parité hommes/femmes. Il a été recommandé le renforcement des capacités du personnel sur l'identification des priorités liées au genre et sur le système de notation genre des projets et programmes de la FAO et la sensibilisation du personnel sur la nouvelle classification des marqueurs genre de la FAO.

Annexe 10 : Protection transversale

Problématiser

Lors de l'élaboration de tout projet, il faut se poser les questions :

- Qui est redevable ? >>Les humanitaires sont redevables
- Quand est-on redevable ? >>Avant, pendant et après l'intervention.
- C'est quoi la protection ? >>épargné l'intégrité de celui à qui on assiste.

Objectif de la formation

- Décrire les éléments clés de la Protection transversale dans les réponses humanitaires
- Comprendre comment appliquer les éléments clés de la Protection transversale de manière concrète
- Reconnaître qu'ils font déjà " beaucoup " en matière de Protection transversale
- Identifier de manière critique certains des éléments propices et des obstacles à la Protection transversale et prévoir leur action en conséquence

Définition de la protection

Toutes les activités visant à garantir le respect des droits fondamentaux des personnes affectées par une crise, en réduisant les menaces, les vulnérabilités et en renforçant leurs capacités, conformément au droit international humanitaire, aux droits de l'homme et au droit des réfugiés. Elle est au cœur de toute action humanitaire, aux côtés des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance

Les 3 approches de protections

- protection transversale
- intégration protection
- protection spécifique / spécialisées

Recommandations

- Mettre davantage l'accent sur l'approche que sur le produit : la sécurité, la dignité et éviter de nuire, l'accès significatif, la redevabilité, la participation et l'autonomisation.
- Agir dans le strict intérêt des bénéficiaires et au nom des donateurs.

Annexe 11 : La centralité de la protection

Cette présentation partage la déclaration des hauts responsables du comité permanent inter organisations et ressorti la centralité de la protection dans l'action humanitaire.

Actions recommandées pour réduire les risques de protection :

- Intégration de la protection transversale (Protection mainstreaming)
- La protection intégrée (Protection intégration)
- La protection spécialisée (Specialized Protection)
- Plaidoyer pour la protection (Advocacy for protection outcomes)

Responsabilité

L'état est le premier responsable de la protection des gens qui sont dans son pays, les humanitaires viennent en accompagnement

Questions

Les débats ont porté sur :

- le changement d'approches en fonction du contexte et de la réalité,
- la limite entre la protection juridique et humanitaire,
- l'harmonisation des approches/mécanismes de redevabilité entre acteurs intervenant dans la même zone
- l'évaluation annuelle des indicateurs de protection dans les activités du Cluster Sécurité Alimentaire

Annexe 12 : Opportunités de financements

Le Cluster Sécurité Alimentaire est à 16% du financement mobilise sur 149 millions de dollars requis. Il est le plus grand bénéficiaire des subventions.

Types de financement disponibles

*Centre Emergency Response Fund (CERF)

* Fonds Humanitaire Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (FHRAOC)

Le présentateur a expliqué en détail les critères à remplir et les conditions d'obtention de ces fonds, les modalités d'allocation et les procédures de sélection des partenaires.

Débats

Est-ce que ces fonds avaient déjà été alloués au secteur de la santé et de l'éducation ?

Comment on est passé de 14,19 millions à 4,19 millions ? Est-ce possible pour une organisation de demander une séance d'explication avec OCHA sur le financement ?

Le fonds CERF, comment les organisations de mise en œuvre sont-elles impliquées dans ce fonds ? Quelle est la fréquence et à quelle période du fonds humanitaire ?

Est-ce que les zones tiennes comptent de l'ancien ou du nouveau découpage administratif du Mali ?

Annexe 13 : Multisectorialité et accès physique :

Les dimensions de l'accès humanitaire ont été évoquées. C'est la capacité des acteurs humanitaires à avoir accès aux bénéficiaires. Les contraintes d'accès et de stratégies d'adaptions pour la sécurité alimentaire ont été présentées. La dégradation de l'accès physique est influencée par les contraintes saisonnières, la navigation et l'insécurité.

Recommandations :

Prépositionnement des stocks avant l'hivernage

Utilisation du transport fluvial pour acheminer les intrants lorsque c'est possible

Annexe 14 : Données en situations d'urgence (Data in Emergencies-DIEM)

Quand une personne se déplace il perd tous ses actifs productifs : moyen de production, moyen de subsistance. DIEM analyse les effets de cette perte des moyens de subsistance.

Recommandations :

- Intervention intégrée : urgence et résilience pour la durabilité
- Le programme agricole doit inclure l'accès à la terre

Débats

L'expérience de l'approche communautaire de la Croix-Rouge a été partagée. Les volontaires communautaires font parfois partie des déplacées qui peuvent donner des informations en temps réel.

Comment prendre en charge les cas de malnutrition à Bamako

Comment tenir compte des ménages d'accueil lors de la prise en charge des déplacés.

Annexe 15 : Plan d'évaluation sectorielle en sécurité alimentaire

Un appel au soutien du processus d'évaluation des besoins au Mali a été effectué sur la base de la Note conceptuelle élaborée par le gouvernement pour la mobilisation des ressources. Le processus d'évaluation des besoins qui démarre en septembre 2026 comprend l'approche économique des ménages, le suivi de la campagne agricole, l'enquête nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle, le système expert et le Cadre Harmonisé avec un coût total dépassant 450 millions.

Annexe 16 : Agenda de la retraite

Mardi 02 juin 2026			
Horaire	Activité	Responsable	Extrant
08 : 00 - 08 : 30	Accueil et installation des participants	WVI	Participants enregistrés et installés
08 : 30 - 09 : 15	Allocutions d'ouverture et validation de l'agenda	WVI, SC, CSA	Allocutions prononcées et Agenda validé
09 : 15 - 09 : 20	Mise en place du présidium	FSC	Présidium installé et rapporteurs connus
09 : 20 - 10 : 30	Présentation planification 2026 et de l'état de la réponse au 2 ^e trimestre Discussions sur les gaps et duplications, pistes de solutions	FSC	État de la réponse présenté Approches de solutions pour combler les gaps et réduire les duplications identifiées
10 : 30 - 10 : 45	<i>Pause-café</i>	ACF	<i>Familiarités autour du café</i>
10 : 45 - 11 : 45	Analyse des performances du cluster	FSC	Résultats du CCPM 2025 analyses
11 : 45 - 13 : 00	Gestion de l'information, 5Ws, ActivityInfo, PRISS/PSSAN	FSC	Les défis de partage des informations sont discutés
13 : 00 - 14 : 00	<i>Pause déjeuner</i>	ACF	<i>Repas convivial pris</i>
14 : 00 - 15 : 30	Coordination, défis et perspectives RRM	REACH/RRM	Mise à sur le RRM effectuée
15 : 30 - 16 : 30	Humanitarian Reset & Mise en œuvre de la localisation	OCHA/PONAH	Mise a jour des connaissances sur Humanitarian Reset & localisation
Mercredi 03 juin 2026			
08 : 30 - 09 : 00	Coordination régionale & Réunion mensuelle en présentiel	FSC	Des perspectives sont dressées sur la Coordination régionale & les Réunions en présentiel
09 : 00 - 09 : 30	Thématiques transversales : PSEA, Environnement, Biodiversité,	OCHA/PAM	Thématiques présentées et discutées
09 : 30 - 10 : 15	Thématiques transversales : CBT & AAP	OCHA/AMSOD	Thématiques présentées et discutées
10 : 15 - 10 : 30	Thématiques transversales ... Genre	FAO	Thématiques présentées et discutées
10 : 30 - 10 : 45	<i>Pause-café</i>	ACF	<i>Convivialité autour du café/thé</i>
10 : 45 - 11 : 30	Thématiques transversales : Protection Transversale & GBV Centralité de la protection	PROCAP/NORCAP	Thématiques présentées et discutées
11 : 30 - 13 : 00	Niveau/Opportunités de financements & Besoins de renforcement des capacités	OCHA	Les niveaux/opportunités de financements et les Besoins de renforcement des capacités sont partagés
13 : 00 - 14 : 00	<i>Pause déjeuner</i>	ACF	<i>Repas convivial pris</i>
14 : 00 - 15 : 00	Multisectorialité & Accès physique	ACF/OCHA	Les défis de la multisectorialité et de l'accès physique discutés
15 : 00 - 16 : 00	Évaluation des besoins sectoriels Rapport DIEM	FSC/FAO	Les évaluations des besoins sectoriels sont discutées et le DIEM présenté
16 : 00 - 16 : 30	Lecture des recommandations clé & Clôture de la retraite	WVI, SC, CSA	Recommandations clé de la retraite lues et Clôture effectuée

Annexe 17 : Liste des structures participantes

Catégorie	Institutions
Gouvernement	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
	Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Économie Solidaire
Nations Unies	Coordination Nationale Cluster SA
	FAO
	PAM
	NORCAP
	Bureau Coordination humanitaire/OCHA
	PROCAP
ONG nationales	AL FAROUK
	HUMANITAIRE SANS FRONTIERE
	ENDA MALI
	ADMSM
	AMASSA AFRIQUE VERTE
	UAVES
	APSEF MALI
	ASDAP
	GARDL
	AMAED
	ADM
	ACAD MALI
	LE TONUS
	FEDE
	ARDS
	SAVE THE LIVES
	ASOAP
Donateurs	GiZ
	Coopération Allemande
Partenaires techniques et stratégiques	Coordination RRM
Mouvements de la Croix Rouge et du Croissant Rouge	CICR
	Croix Rouge Malienne
ONG internationales	ACF
	WEWORLD
	CONEMUND
	ADRA MALI
	IRC
	Islamic Relief
	OXFAM
	WHH
	WVI
	SASAKAWA AFRICA ASSOCIATION
	TDA
	SAHEL 21 TSF
	Save The Children
	RADIOS RURALES INTERNATIONALES
	REACH
	Solidarites Internationales
	TEARFUND
	Plan International

Annexe 18 : Analyse des performances du cluster

Les participants ont été répartis en groupes de travail afin d'identifier :

- Les contraintes et imprévus rencontrés ;
- Les bonnes pratiques observées ;
- Les mesures de suivi et les besoins d'accompagnement ;
- Les échéances ;
- Les responsables du suivi.

Groupe 1 : Réaliser des évaluations des besoins et des analyses des lacunes (au sein des groupes thématiques et entre eux, en utilisant des outils de gestion de l'information si nécessaire) afin d'étayer la définition des priorités

Groupe 2 : Identifier et trouver des solutions aux lacunes (émergentes), aux obstacles, aux doublons et aux thématiques transversales (les questions de cette section portent sur les six derniers mois).

Groupe 3 : Appliquer et respecter les normes et lignes directrices communes

Groupe 4 : Préciser les besoins de financement, aider à définir les priorités et convenir des contributions des groupes thématiques aux propositions globales de financement humanitaire du Coordonnateur humanitaire

Groupe 5 : Les plans de contingence nationaux ont été identifiés et communiqués, et les partenaires y contribuent

Groupe 6 : Capacités des partenaires, en particulier des partenaires locaux

Groupe 7 : Mécanismes de réception, d'examen et de traitement des plaintes concernant l'aide reçue, convenus et utilisés par les partenaires

Groupe 8 : Les principales questions relatives à la protection contre l'exploitation et les abus sexuels ont été soulevées et débattues

Les résultats des travaux de groupe ont ensuite été présentés et discutés en plénière.

Exercices de groupe pour le CCPM

Thématiques	Contraintes, imprévus, bonnes pratiques	Mesures de suivi et besoins d'accompagnement	Date limite	Responsable du suivi
Éclairer les décisions stratégiques du HC/HCT				

Réaliser des évaluations des besoins et des analyses des lacunes (au sein des groupes thématiques et entre eux, en utilisant des outils de gestion de l'information si nécessaire) afin d'étayer la définition des priorités	• Actualiser les points focaux au niveau de chaque organisation chaque année. • Désigner un suppléant par organisation afin d'assurer la continuité en cas d'empêchement du point focal. • Organiser une formation annuelle des points focaux et suppléants sur le remplissage des outils. • Activer la mise à disposition de la plateforme Activity Info aux différents partenaires et assurer la formation sur son utilisation. • Continuer et renforcer le partage des données et d'analyses pertinentes des autres clusters et groupes de travail pour le cluster SECAL. • Tenir l'atelier de planification annuelle en début d'année pour permettre aux partenaires de se repositionner avant de finaliser leurs planifications.	Renforcer le plaidoyer et effectuer des rappels réguliers auprès des partenaires pour la désignation des points focaux et de leurs suppléants afin d'assurer un suivi efficace et une remontée régulière des données. Mise à jour annuelle de la mailing List. Organiser l'atelier de planification à une période favorable (en début d'année) pour permettre à un grand nombre de partenaire de se positionner pour combler les gaps	En début d'année	Cluster sécurité alimentaire
Identifier et trouver des solutions aux lacunes (émergentes), aux obstacles, aux doublons et aux thématiques transversales (les questions de cette	Insuffisance de coordination entre les acteurs sur le terrain ; Besoin de renforcement de capacités des responsables de collectes de données sur certains outils (ex 5W) ;	Organiser des sessions de renforcement de capacité ; Organisation des séances de validation communes pour éviter les doublons	À partir de juin 2026 Mensuellement À partir de juin 2026	Cluster SECAL

section portent sur les six derniers mois).	Accès plus sur ; Utilisation systématique du bulletin PRESSAS pour l'usage des données météo et climatologique dans les planifications (en période de soudure par ex) ; Intégration systématique PSEA, climat et genre dans les projets humanitaires	Renforcer la coordination sur la sécurité ; sureté humanitaire entre OCHA et les parties prenantes ; Renforcer la collaboration entre Mali météo et le cluster Mettre des indicateurs de suivi des thématiques transversales	Mai-septembre Continuellement	
Planification et mise en œuvre des stratégies de regroupement				
Appliquer et respecter les normes et lignes directrices communes	Contraintes : - Le retard dans l'assistance - La non compréhension des normes par les communautés - Diversité socio-culturelle Imprévus : Application de 10%, Suspension des activités en cas de force majeure Bonnes pratiques : - Existence de mécanisme de plainte (numéros verts...) - Existence d'une plateforme de coordination fonctionnelle des actions de sécurité alimentaire	Accélérer le processus du décaissement des fonds pour l'assistance Renforcer les capacités locales	Mai-juin Décembre	Cluster, PTF Partenaires de mise en œuvre
Préciser les besoins de financement, aider à définir les priorités et convenir des contributions des groupes thématiques aux propositions globales de financement humanitaire du	Contraintes : • Manque de transparence dans la communication en lien avec les portefeuille des organisations • Insuffisance dans l'harmonisation des procédures. • Insuffisance dans la coordination des interventions	• Organiser des réunions périodiques de concertation ; • mettre à jour trimestriellement les besoins sectoriels • suivre les financements mobilisés et les gaps • renforcer le partage d'informations entre clusters • documenter les leçons apprises après chaque cycle de financement.	Septembre 2026 (avant la préparation du prochain cycle HRP)	• Cluster SECAL, OCHA, Co-leads des groupes thématiques et partenaires sectoriels • CSA • DNPPSES • FONGIM • PONA

Coordonnateur humanitaire	- Sous-financement : retrait de certains bailleurs. Imprévus : évolution rapide du contexte humanitaire, nouvelles urgences, réaffectation des ressources des bailleurs, fluctuations des financements. Bonnes pratiques : - planification conjointe inter-clusters ; - utilisation des données HNO/HRP ; - consultation des acteurs nationaux et locaux ; - priorisation basée sur la gravité des besoins ; - partage d'informations entre partenaires. - Présence active des instances de coordination. - Utilisation de données probantes (ENSAN, cadre harmonise, RSU).	Besoins d'accompagnement : - Appui technique à l'analyse des besoins - renforcement des capacités en planification et budgétisation ; - outils harmonisés de priorisation ; - amélioration de la gestion de l'information ; - accompagnement du Bureau OCHA pour la consolidation des contributions sectorielles - Renforcer la collecte et le partage d'information. - Renforcer le système de suivi - Soutien à la mobilisation de ressources. - Soutien au développement stratégique de partenariat - Faire des plaidoyer pour l'obtention de financement (consortium, projets intégrés...). - Redynamiser la coordination entre les acteurs au niveau local(cercle, région). assurer une participation active des partenaires aux processus HNRP, CH et Fonds Humanitaire.		
Renforcement des capacités nationales en matière de préparation et de plans d'urgence				
Les plans de contingence nationaux ont été identifiés et communiqués, et les partenaires y contribuent	Contraintes : - Faible appropriation du plan contingence nationale par les acteurs - Contribution limitée des partenaires (notamment ONG nationales) dans la mise à jour des plans Imprévus, - Turn over - Congé (Temps limité pour les contributions) Bonnes pratiques - Identification et diffusion des plans de contingences	-Faire un plaidoyer au niveau des organisation pour 1 ou 2 personnes pour le remplissage du plan -Organiser un atelier de renforcement es capacités des acteurs -Développer des outils simplifiés (résumés opérationnels) des plans -Relance auprès des organisation pour le remplissage -Diffusion du tableau de bord de remplissage	Aout 2026	IMO FSC

Capacités des partenaires, en particulier des partenaires locaux	Contraintes Gestion administrative et financière, rapportage, (préparation des justificatifs, archivage, etc.), ils manquent des outils de Gestion, pas de SOP clairs, Recrutement parfois pas basé sur les compétences, Baisse de financement Bonnes Pratiques : Très proactive dans les différents cadres de concertation, communique largement autour de leurs activités	Appui en renforcement des capacités sur la gestion administrative et financière, Formation sur le reporting Accompagnement pour la mise en place des outils de Gestion comme le SOP, un système de paie fiable et traçable	Continue	Cluster et OCHA
Défense des intérêts/Plaidoyer				
Identifier les préoccupations et apporter des informations et des messages clés pour les communications et les actions de l'équipe humanitaire pays	Faible ou difficile remontée d'information des régions vers Bamako,	Redynamisé les différents cadres au niveau des régions pour plus de communication	continue	Tous les membres
Mener des actions de plaidoyer au nom du Cluster, de ses membres et des personnes affectées	Contraintes ○ Lourdeurs administratives pour acquisitions de l'ANO ○ Difficulté d'accès, ○ Baisse des financements, insuffisance de coordination des actions terrain, ○ Insuffisance de communication et sensibilisation entre acteurs humanitaire et population, ○ Insuffisance d'implication de la communauté dans identification besoins en matière d'intervention. Imprévues : ○ Les effets du changement climatique, ○ Le non-respect des engagements des partenaires techniques et financiers vis-à-vis de l'insécurité ; ○ Les épidémies ; Bonnes pratiques : ○ L'existence d'une coordination nationale du cluster SA	Favoriser la localisation pour la mise en œuvre rapprocher, Cartographier les entreprises privées ou acteurs privés pour la mobilisation des ressources endogènes Mobiliser des ressources endogènes auprès des entreprises privées, Renforcer la communication entre les acteurs humanitaires et la population bénéficiaire, Renforcer les communautés pour la réduction des risques Imprévues : Informé et sensibiliser la communauté sur les effets du changement climatique,	Continuel, adapter selon le contexte pour l'obtention de l'ANO	Le commissariat à la sécurité alimentaire pour faciliter l'obtention de l'ONA, Cluster SA, Les ONGI et ONG Nationales et locales

Thématiques	Contraintes, imprévus, bonnes pratiques	Mesures de suivi et besoins d'accompagnement	Date limite	Responsable du suivi
Redevabilité envers les populations affectées				
Mécanismes de réception, d'examen et de traitement des plaintes concernant l'aide reçue, convenus et utilisés par les partenaires	- Mécanisme mis en place sans la participation inclusive des parties prenantes - Retour non fait aux plaignants par rapport aux décisions prises - Mise en place, utilisation et sensibilisation des bénéficiaires sur les mécanismes de plainte	- Outils de suivi adaptés et harmonisés - Renforcement de capacités sur la gestion des mécanismes de redevabilité	Décembre 2026	Coordinateur cluster FSL
Les principales questions relatives à la protection contre l'exploitation et les abus sexuels ont été soulevées et débattues	○ Insuffisance d'inclusion de la politique PSEA dans les programmes, ○ Baisse de financement, ○ Insuffisance de l'information et de sensibilisation des communautés et des acteurs humanitaires, ○ Absence de mécanisme de redevabilité interagence, ○ Faible remontée des données sur le cas d'exploitation et abus sexuels ○ Faible capacité de remontée des données via les mécanismes de redevabilité ○ Insuffisance dans le suivi des traitements	Sensibiliser les organisations à inclure les politiques PSEA Renforcer les sensibilisations des acteurs humanitaires Mettre en place une plate le mécanisme de redevabilité Interagence Renforcer les communautés sur les remontées des données Renforcer le suivi des traitements	Immédiate	Coordination interagence PSEA/Clusters

